

RAPPORTS 2023

_MORAL
_ACTIVITÉ
_FINANCIER

Assemblée Générale du 11 juin 2024

RAPPORT MORAL



En ouverture de ce rapport moral 2023, je souhaite partager avec vous qu'au terme de l'année écoulée, le Groupement d'Employeurs Handi Lyon Rhône a incarné son objet social.

De par les différents engagements honorés, le GE HLR a ainsi matérialisé la multiplicité des facettes de son offre de services au bénéfice de l'inclusion.

- Auprès des employeurs et adhérents, avec lesquels l'accompagnement d'une politique RH ouverte au handicap est promue, naturellement par la recherche des profils les plus adaptés aux besoins identifiés, mais aussi par l'attention portée à l'accompagnement des personnes lors des mises à disposition, au sein des différents collectifs de travail.
- Auprès des personnes en situation de handicap naturellement, en proposant une approche empathique et professionnelle, en prenant en considération les besoins de temps partiel et en développant les principes du temps partagé, les moyens de compensation du handicap, et en s'attachant à promouvoir le potentiel et pas uniquement les acquis des candidat(e)s et salarié(e)s.
- Auprès de nos partenaires et au sein de notre écosystème enfin : notre action s'inscrit de façon additionnelle et complémentaire, et nos multiples interventions en agences France Travail en ont été l'illustration : les temps de présentation et d'échanges ont favorisé, comme nous l'avons amorcé et indiqué en 2022, la bonne compréhension de ce que peut offrir le Groupement d'Employeurs sur notre territoire, au plus près des bassins d'emploi et de vie. Le rapport d'activité illustrera bien la mobilisation des teams handicap dans les actions de promotion de profils.

L'ADN du Groupement d'Employeurs, sa force, sa promesse, c'est de répondre à toutes les sollicitations, quelle que soit la durée de la mise à disposition, la géographie de la demande, le secteur d'activité, la typologie de handicap des personnes accompagnées et mises à disposition... Nous avons incarné cet ADN en 2023. Parfois même au détriment de la dimension ou des ratios économiques, mais le sens de notre mission, de l'Association Groupement d'Employeurs Handi Lyon Rhône, a eu la primauté de notre engagement.

Un exercice d'une année n'est pas pour autant un long fleuve tranquille. L'activité de mise à disposition, le cadre organisationnel (...) embarquent leur lot d'aléas et exigent une adaptabilité, une souplesse, des recherches de solutions qui dépassent parfois le cadre contractuel initial. Les imprévus se glissent subrepticement dans les conventions et plans d'actions prévisionnels, mais au cœur d'une profession centrée sur les ressources humaines, il ne peut guère en être autrement.

Si ces obstacles sont dépassés, c'est assurément grâce à la confiance et à l'engagement des adhérents, dont le terme se distingue bien de celui de clients, et à la grande mobilisation de l'équipe du Groupement d'Employeurs, incarnée par notre collaborateur M. Bastien FOMBON que je remercie ici. A mi-chemin du rapport moral et du rapport d'activités, nous avons souhaité vous proposer cette année une interview croisée immersive. A travers l'expérience et le vécu d'une collaboration, donner la parole à l'un de nos adhérents, au salarié de notre Groupement mis à disposition de cet adhérent, et au Groupement à travers la voix de notre collaborateur qui les accompagne nous est apparu important et naturel. Vous trouverez dans les pages suivantes un témoignage partagé, vous offrant ainsi la possibilité d'appréhender, par ses acteurs, ce modèle RH inclusif.

L'année 2024, qui sera l'occasion de célébrer les 10 ans du Groupement d'Employeurs, devra nous permettre de poser de nouvelles bases de fonctionnement et de développement, afin d'accompagner le déploiement d'une offre de services toujours plus adaptée aux enjeux auxquels nous proposons de répondre.

Je remercie ici pour leur forte mobilisation les Administrateurs du Groupement Employeurs, notre Directeur Général et les membres des services supports, ainsi que les employeurs adhérents et salariés qui nous font confiance et sans lesquels le projet n'a pas de réalité. Et je réitère mes remerciements à l'équipe opérationnelle du GE HLR, M. Bastien FOMBON et M. Patrice PEREZ pour leur attachement à délivrer notre offre de services avec l'engagement qui les caractérise.



Patrick OFFNER
Président

TÉMOIGNAGE



Découvrez ci-dessous un témoignage croisé entre Nathalie ESPINAR de BEUMER Group France : une entreprise adhérente au GE HLR; Jérôme DE SOUSA, salarié du GE HLR et mis à disposition au sein de cette entreprise; et Bastien FOMBON, chargé de gestion et de développement du GE HLR.



Nathalie ESPINAR, Directrice Administratif et Financier de BEUMER Group France.

Pouvez- vous nous présenter brièvement votre société et son activité ?

BEUMER Group France est la filiale française d'une entreprise familiale indépendante allemande fondée en 1935, présente dans 70 pays et regroupant près de 5 600 employés à travers le monde et réalisant un CA d'environ 1 milliard d'euros en 2022. Ses activités principales sont la conception et la fabrication de systèmes intralogistiques pour le transport, le chargement, la palettisation, l'emballage, le tri et la distribution.

BEUMER Group France, la filiale française, est une PME créée en 1991. Son siège social est à Bron. Elle emploie actuellement 68 employés en France (la moitié sur Roissy CDG, une dizaine d'itinérants et le reste à Bron). Elle s'occupe de la vente, du suivi de projet de l'installation et de la maintenance des systèmes. Active sur la France, le Maghreb, la Belgique francophone, l'Italie (services logistiques) et l'Afrique francophone (services) elle a réalisé un CA de 30 millions d'euros en 2023.

Qu'est-ce qui vous a amené à solliciter et adhérer au Groupement d'employeurs ?

Du fait de nos activités, notamment de maintenance, et de notre taille (25 personnes seulement sont basées à Bron) il était difficile d'adapter les métiers exercés au sein de notre société aux personnes avec des handicaps mais la volonté de faciliter l'insertion des travailleurs handicapés au monde du travail nous a incités à collaborer avec le GE Handi Lyon Rhône.

Quel bilan faites-vous de ses années de collaboration ?

Le bilan est très positif. Les relations sont bonnes. Les échanges sont constructifs et nos demandes (assez rares cependant) sont bien prises en compte. Nous considérons Jérôme comme notre collègue de travail à part entière. Il a su se faire apprécier par le personnel de Bron même si on le croise peu.

Quelles valeurs retrouvez-vous dans la relation avec le GE HLR et M. DE SOUSA ?

Bienveillance- compétence- confiance



Jérôme DE SOUSA, salarié du GE HLR depuis 2017

Quel a été votre parcours professionnel ?

J'ai débuté mon parcours par une formation dans le domaine de la coiffure, mais je me suis rapidement rendu compte que ce métier ne me correspondait pas.

J'ai poursuivi par l'apprentissage du métier de peintre en bâtiment, pour lequel j'ai passé la formation en alternance.

Au vu du peu d'opportunité dans ce domaine, j'ai élargi mon champs de recherche à tout type de poste et j'ai cumulé de nombreuses missions en intérim'. J'ai occupé des postes de préparateur de commande, agent logistique, agent d'usinage...

En 2000, j'ai été embauché en CDI par la société Orapi pour fabriquer et conditionner des solvants. Je suis resté 6 ans dans l'entreprise, puis j'ai négocié une rupture conventionnelle car l'entreprise déménageait dans l'Ain.

J'ai repris les missions d'intérim' jusqu'en 2012 avant de m'engager sur un parcours de formation avec la SAMATH sur les métiers du nettoyage.

Suite à la validation de ma formation j'ai travaillé pour le compte d'ISS et GSF.

En 2014, j'ai intégré le GE HLR pour intervenir sur du nettoyage de bureau au sein de la société QPROFIL et SODEXO jusqu'en 2016.

En 2017, le GE HLR a repris contact avec moi pour me proposer deux nouvelles missions de nettoyage au sein des sociétés SOGEA et BEUMER qui se sont pérennisées et m'ont permis d'intégrer définitivement le GE HLR en CDI.

Comment avez-vous connu le GE HLR ?

C'est ma conseillère Pôle Emploi qui m'a mis en relation avec le GE HLR afin qu'il puisse m'aider à retrouver un emploi stable tout en prenant en compte ma problématique de santé.

J'ai passé un entretien avec Mme ANTHOUARD du GE HLR qui a débouché tout d'abord par une mission de remplacement au sein du restaurant 33 Cité puis par une missions de longue durée chez la société QPROFIL.

Comment vivez-vous le principe de mise à disposition et la relation avec les entreprises adhérentes au sein desquelles vous êtes intervenu ? Et notamment chez BEUMER chez qui vous travaillé depuis de nombreuses années ?

Le principe de mise à disposition ressemble beaucoup au principe de mission d'intérim'.

Ayant travaillé de nombreuses années en intérim, l'alternance de sociétés ne m'a pas dérangé.

Au contraire j'apprécie de pouvoir travailler dans des environnements différents, de découvrir différentes organisations ou équipes de travail.

J'ai toujours réussi à bien m'intégrer dans les entreprises chez qui je suis intervenu.

Pour exemple, je travaille depuis 2017 chez BEUMER. Nous avons construit une vraie relation de confiance réciproque. Aujourd'hui je peux dire qu'il me considère un peu comme un de leurs salariés.

Qu'est-ce que le GE HLR vous a apporté dans votre parcours professionnel et personnel ?

Le GE HLR m'a apporté du soutien dans ma démarche de recherche d'emploi avec une compréhension de mes difficultés et mes restrictions de santé.

Il a su valoriser mes compétences et mon professionnalisme auprès de ses entreprises adhérentes afin de me trouver un emploi qui soit compatible avec mon handicap.

Aujourd'hui, je me sens accompagné dans mon parcours professionnel et je sais que le GE HLR sera en capacité de trouver des solutions, si je rencontre de nouveaux soucis de santé.



Bastien FOMBON, Chargé de gestion et de développement du GE HLR

Quand est né le partenariat entre le Groupement Employeurs HLR et BEUMER ?

Nous avons commencé à collaborer avec la société BEUMER en 2017, suite à leur demande de mise à disposition d'un salarié pour assurer une mission quotidienne de nettoyage de leurs bureaux situés sur Bron. Nous leur avons présenté M. DE SOUSA qui intervient encore aujourd'hui sur leur site.

Comment expliquez-vous la longévité de cette coopération ?

À ce jour, la société BEUMER fait partie des entreprises adhérentes les plus anciennes. Cette longévité s'explique par un partage de valeurs et une volonté commune d'œuvrer pour l'insertion professionnelle des personnes en situation de handicap.

Leur bienveillance et leur ouverture durant ces 6 ans de collaboration nous ont permis de construire un partenariat solide et constructif, fondé sur la confiance, de nature à favoriser l'adaptabilité, même en cas d'imprévu.

La relation entre la société BEUMER et M. DE SOUSA, illustre parfaitement l'implication et les valeurs humaines prônées par notre Groupement d'Employeurs et qui sont partagées avec les adhérents.

Pouvez-vous nous parler des salariés que vous mettez à disposition ?

Le Groupement d'Employeurs Handi Lyon Rhône recrute entre 25 et 30 salariés par an, et assure environ 80 mises à disposition. Tous.tes les salarié.es sont en situation de handicap avec des pathologies qui peuvent être naturellement très différentes.

Une majorité de nos salarié.es ont été licencié.es pour inaptitude et ont travaillé sur des projets de reconversion. Le principe de mise à disposition leur permet d'acquérir de l'expérience et développer leurs compétences sur un nouveau métier tout en prenant en compte les restrictions liées à leur santé. Nous travaillons également avec des personnes confrontées à une longue inactivité professionnelle, pour lesquelles la mise à disposition et le temps partagé concourent à un retour progressif sur le marché de l'emploi.

Nous tentons de les accompagner à la reprise de confiance en soi.



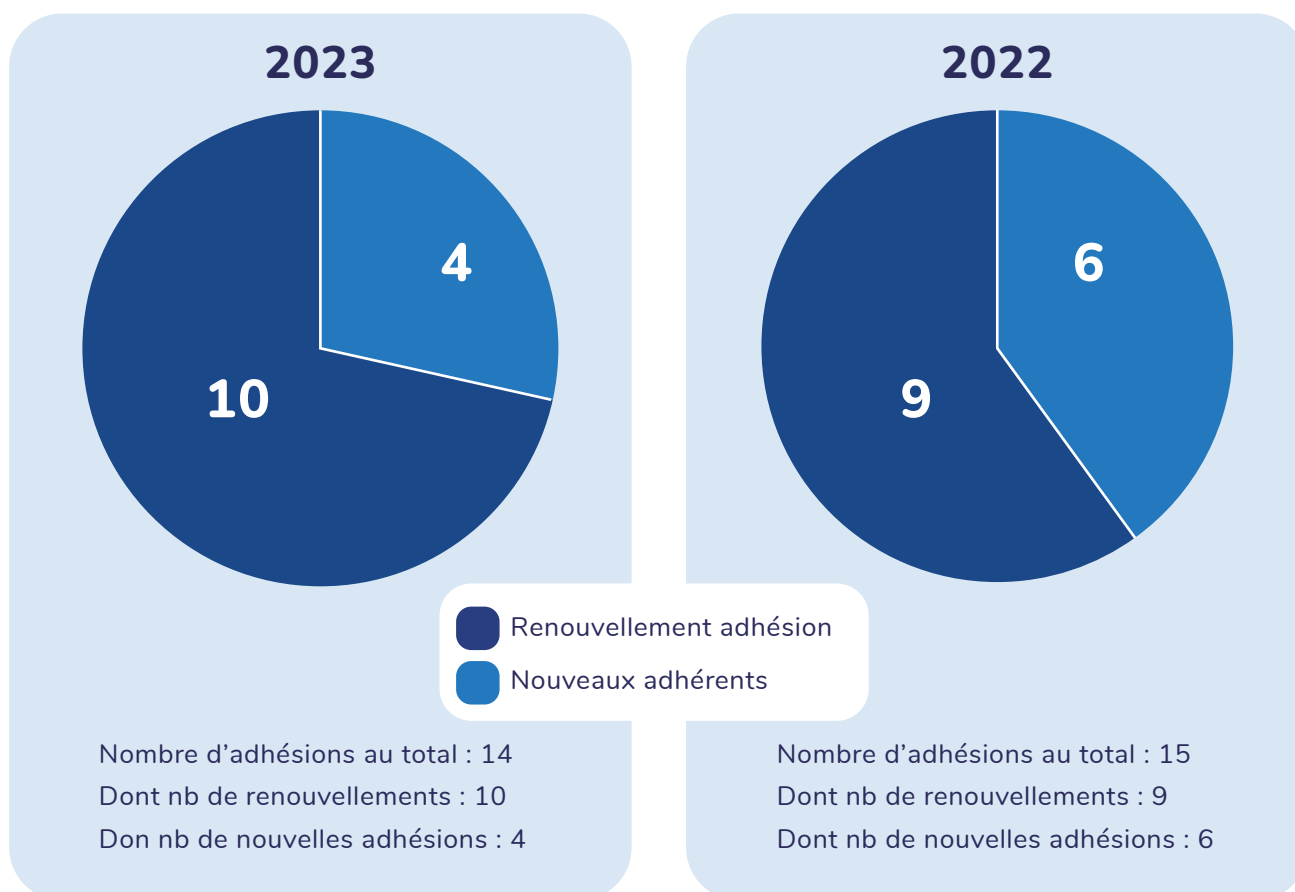
L'exercice 2023 s'est caractérisé par la consolidation de certaines tendances observées dans la durée, mais aussi par des évolutions importantes de certains marqueurs.

Les résultats détaillés présentés ci-après témoignent de la polarité de l'univers du GE HLR.

Ainsi, selon les indicateurs, nous pouvons relever des formes de stabilité et de continuité entre 2023 et 2022, mais aussi des variations plus notables.

- 1 Un nombre total d'adhérents qui se maintient d'une année sur l'autre, avec un taux de renouvellement qui oscille de 60 à 70%.

ADHÉSION



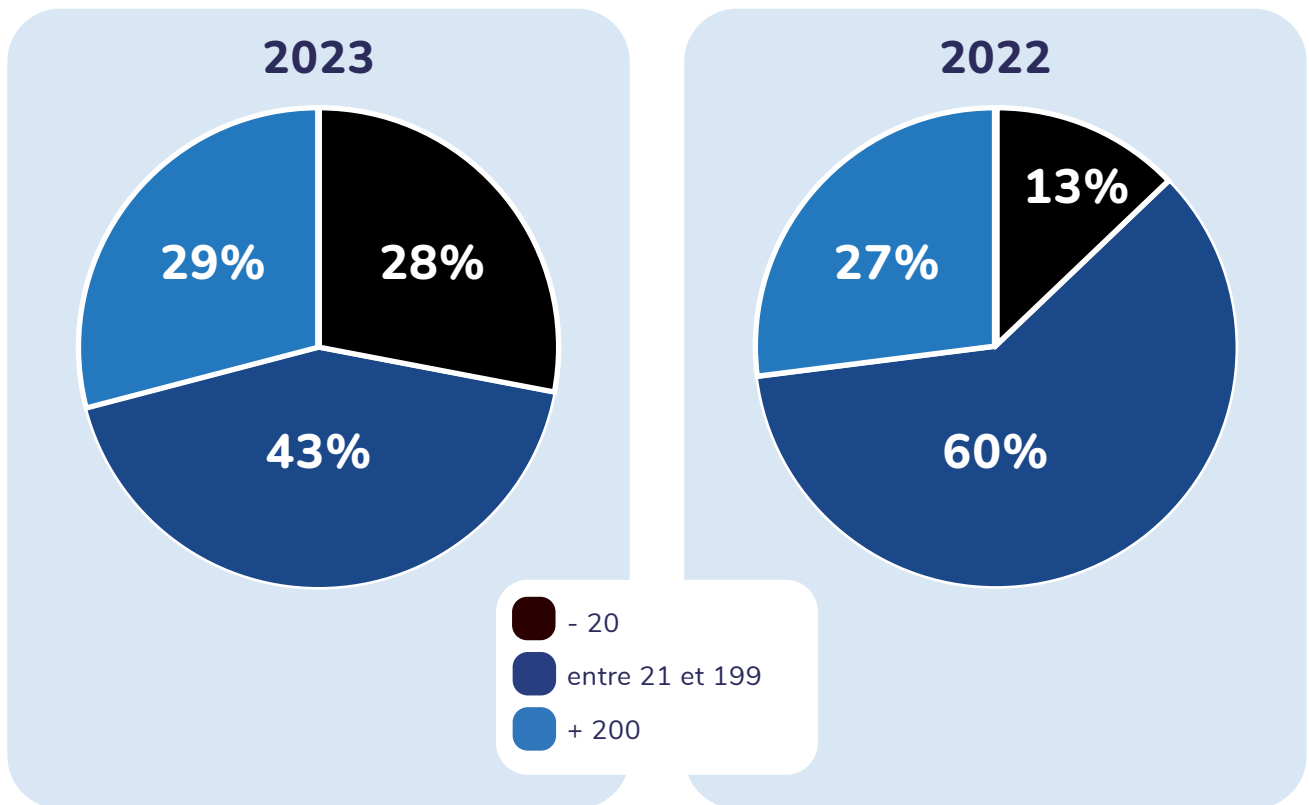
- 2 Une structuration de la taille des entreprises adhérentes stable sur les employeurs de plus de 200 salariés (ou agents de la fonction publique) qui représentent ainsi près d'un tiers des adhérents, mais qui évolue

sur les TPE / PME avec une progression de la part des entreprises de moins de 20 salarié(e)s.

Cette évolution résulte pour partie de la sollicitation du Groupement d'Employeurs par des travailleurs indépendants et professions libérales en situation de handicap exerçant des activités nécessitant le recours à une aide humaine de type « auxiliaire professionnel », mise en œuvre par des salariés également en situation de handicap mis à disposition par le GE.

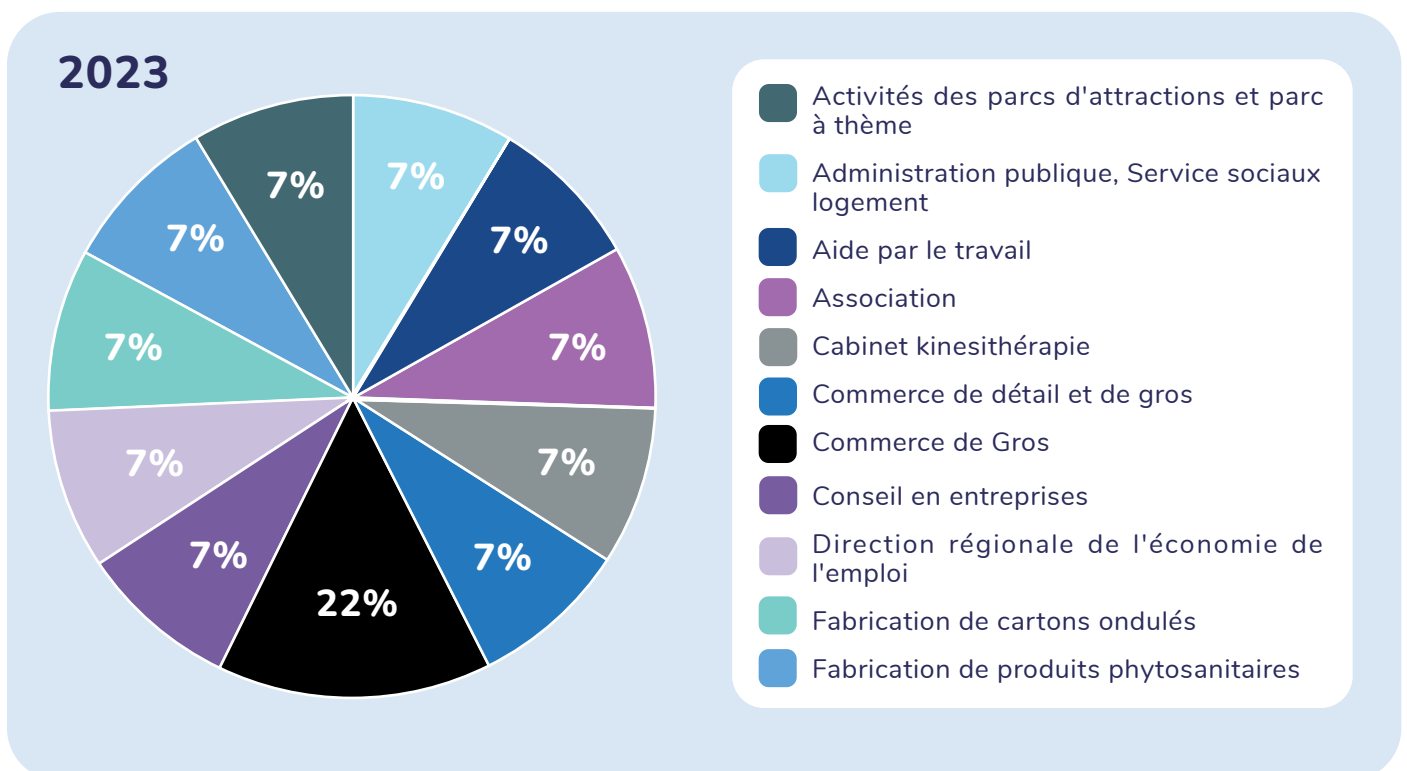
Naturellement, ce constat est toutefois pondéré par le nombre restreint d'adhérents au total.

EFFECTIFS

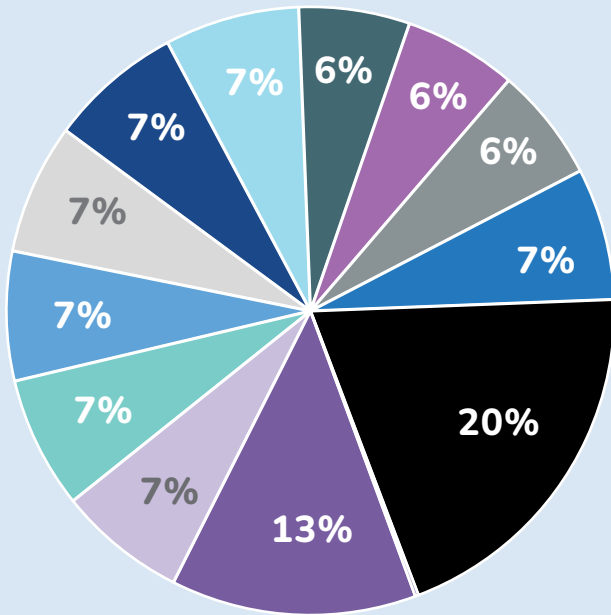


3 Des secteurs d'activité toujours aussi variés, reflet d'une offre de services non ciblée et non spécifique du Groupement, et d'une capacité à traiter des sollicitations diverses : commerce, industrie, administration... La nature des sollicitations confirme le bien fondé d'un groupement multi-sectoriel, qui propose aux adhérents une offre de services élargie et se distingue ainsi des acteurs spécialisés par secteur.

SECTEURS D'ACTIVITÉ PAR ENTREPRISE



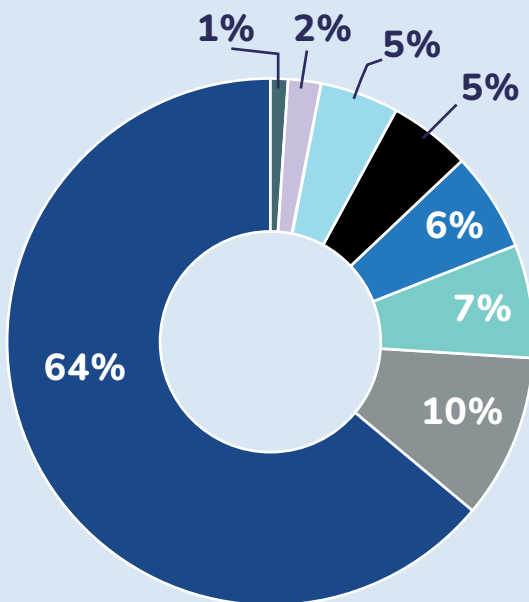
2022



- Activités des parcs d'attractions et parc à thème
- Association
- Cabinet kinesithérapie
- Carrosserie
- Commerce de détail et de gros
- Conseil en entreprises
- Crèche
- Direction régionale de l'économie de l'emploi
- Édition
- Fabrication de produits phytosanitaires
- Services aux entreprises
- Sous traitance industrielle

4 L'analyse de la répartition des secteurs d'activité sur la base des heures de mises à disposition réalisées modifie en revanche la structuration sectorielle observée et met en évidence la prédominance de l'industrie et du commerce.

HEURES DE MAD PAR SECTEUR D'ACTIVITÉ



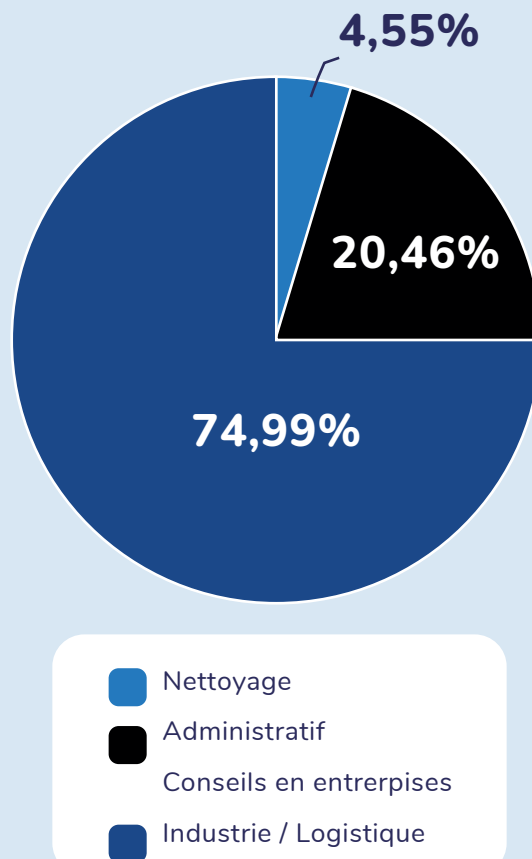
- Commerce de détail et de gros
- Autres secteurs cumulés
- Conseils en entreprises
- Administration publique service sociaux logement
- Cabinet Kinésithérapie
- Aide par le travail
- Commerce de gros
- Fabrication de produits phytosanitaires

5

Derrière les secteurs d'activités de référence des entreprises adhérentes,

s'exercent des professions différenciées, et qui peuvent présenter une réelle proximité d'activités. L'analyse des heures de mise à disposition effectuées par typologie de métiers met ainsi en exergue la prépondérance des emplois relevant de l'industrie et de la logistique, devant les activités administratives, et le nettoyage. La proximité des tâches réalisées indépendamment du secteur d'activité de l'adhérent conforte l'esprit et la démarche autour du temps partagé que promeut le Groupement d'Employeurs.

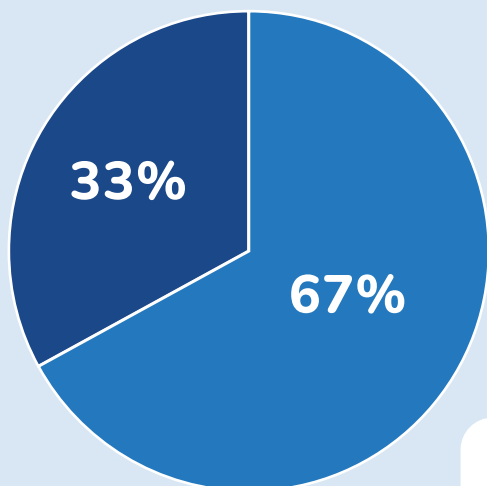
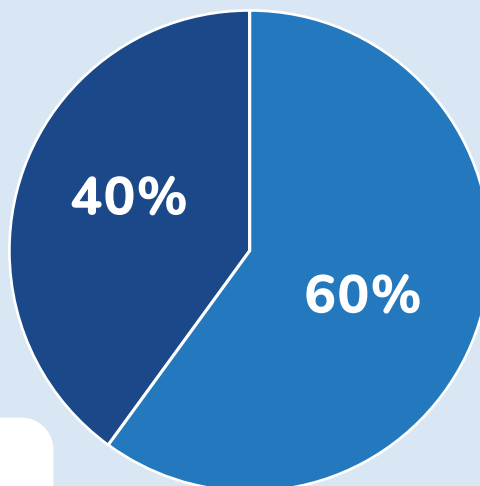
HEURES DE MAD PAR TYPE DE POSTE

**6**

Parallèlement à la stabilité du nombre d'entreprises adhérentes, le nombre de salarié(e)s mis à disposition est également constant, avec une petite trentaine de bénéficiaires (+ 2 personnes en 2023 vs 2022) et une répartition homme / femme qui évolue pour atteindre 60%-40%.

Les métiers de l'industrie, bien représentés dans l'activité du GE HLR, sont notamment plus masculins dans leur exercice.

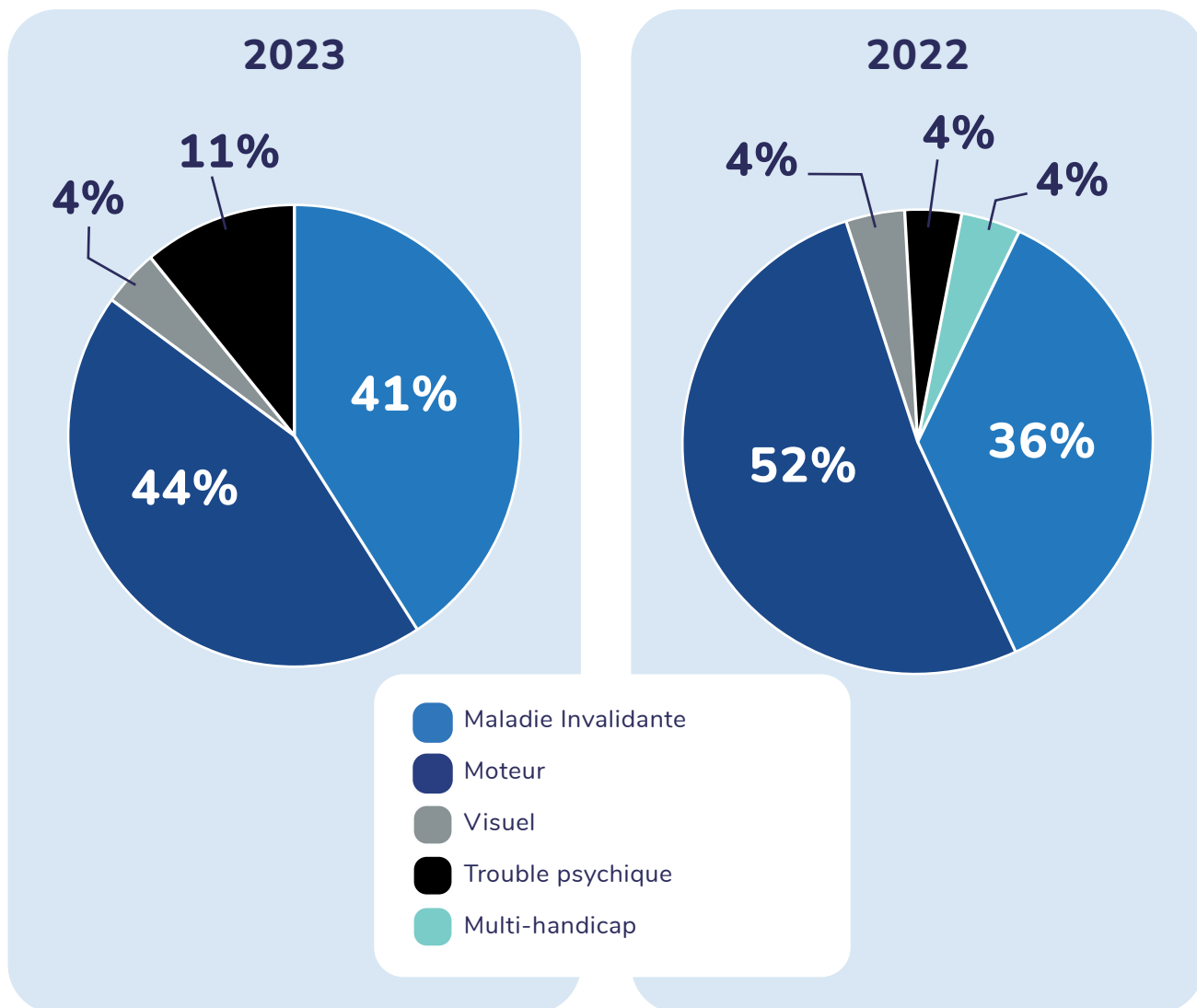
GENRE DES SALARIÉ.ES MIS.ES À DISPOSITION

2023**2022**

● Femme
● Homme

7 La typologie de handicap des salarié(e)s mis à disposition évolue progressivement sur les 2 derniers exercices, avec un recul du handicap moteur au bénéfice des catégories « maladie invalidante » et « troubles psychiques ». Cette évolution peut être mise en corrélation avec celle du sourcing, qui est élargi à l'ensemble des opérateurs du SPE, mais demeure principalement réalisé par Cap emploi dont l'accompagnement consiste en la prise en charge de bénéficiaires présentant des besoins de compensation et de rétablissement plus marqués. En matière de sourcing, il est opportun par ailleurs de souligner que sur les 2 derniers exercices, la part des « nouveaux » salariés mis à disposition se révèle majoritaire (un peu au-dessus de 50%), confirmant la capacité du GE HLR à faire connaître son offre et à répondre aux besoins des adhérents.

TYPOLOGIE DE HANDICAP

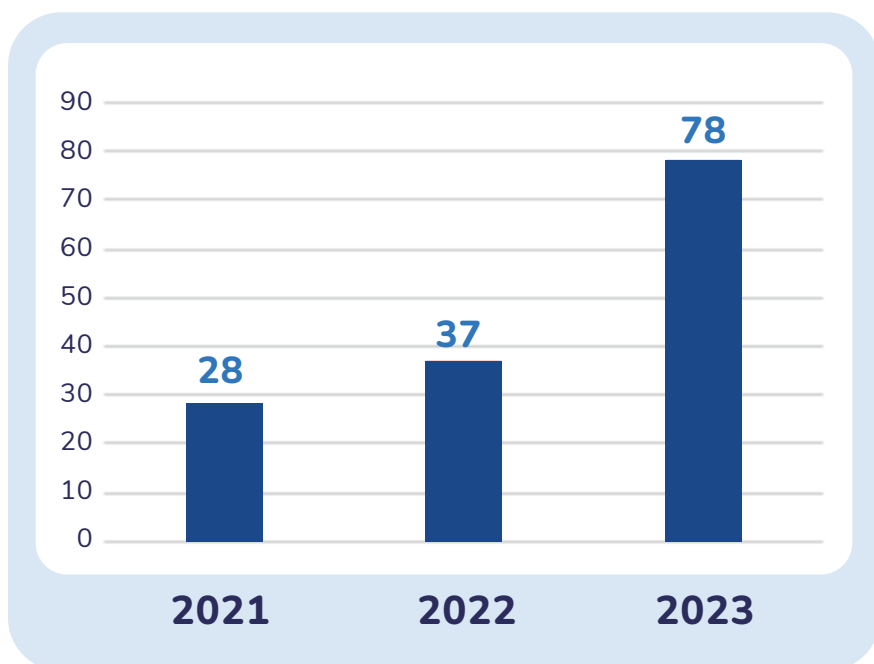


8 Sur l'activité de mise à disposition proprement dite, les résultats enregistrés en 2023 sont le reflet, d'une part d'une forme de continuité avec des adhérents historiques pour lesquels les besoins « métiers » sont désormais bien identifiés, d'autre part de changements assez marquants dans les modalités de recours au GE HLR.

L'un des premiers constats réside sans conteste dans l'évolution exponentielle du nombre de mises à disposition sollicitées et validées. Après la progression constatée entre les exercices 2021 et 2022 avec respectivement 28 puis 37 mises à disposition concrétisées, le niveau de réalisation s'est élevé à 78 mises à disposition en 2023.

NOMBRE DE MAD

Parmi les facteurs d'explication, nous constatons, outre le reflet d'un marché du travail requérant toujours plus de flexibilité, la mobilisation accrue du Groupement pour des nouvelles demandes de mise à disposition qui font suite à des réussites sur une ou deux mises à disposition, générant ainsi ensuite une forme de renouvellement des sollicitations, pour des missions parfois de courte durée.



Le nombre total d'heures de mise à disposition n'a en revanche pas progressé, au contraire, en se situant à un seuil légèrement inférieur à 9 300 heures.

Il en ressort une diminution du nombre d'heures moyen réalisées, induite par la croissance des demandes ponctuelles des adhérents, ainsi que par une convention collective de rattachement qui peut freiner la planification dans la durée des renouvellements de mise à disposition à temps partiel et ainsi pénaliser par manque de lisibilité l'engagement de certains salariés vis-à-vis du GE HLR.

L'un des signes visibles observés en lien avec ce constat concerne par ailleurs le développement du temps partagé, qui a accompagné l'exercice 2023. En effet, le nombre de salariés mis à disposition au cours de l'année selon le principe du temps partagé (ou alterné) est passé de 3 à 10 (+330%), et le nombre d'heures partagées correspondant de 1 104 à 2 872 (+260%).

Il est important également de souligner que le Groupement demeure un modèle d'insertion pérenne, le principe du temps partagé (contraint ou souhaité) ne pénalisant pas l'accompagnement du GE HLR dans l'accès à des emplois et contrats durables, soit directement par la signature de CDI au sein du GE HLR (30% des emplois sont en CDI), soit par un effet tremplin de la mise à disposition en facilitant la signature de contrats de travail (CDD longue durée ou CDI) au sein d'autres employeurs.

Ce niveau d'activité laisse augurer des perspectives de développement pour la période qui s'ouvre. Toutefois, soulignons que nous observons la disparition de certaines activités de type mise sous pli sous l'effet de la numérisation dans les entreprises, un phénomène qui pénalise l'accès à certains métiers pour un public très éloigné de l'emploi, que positionnait jusqu'à présent le Groupement. Au-delà de l'impact possible sur les heures de mise à disposition, ce qui nous préoccupe réside bien dans l'incidence que cette évolution peut entraîner dans l'accompagnement des personnes les plus vulnérables. Notre capacité à accompagner ces évolutions sera bien un enjeu pour la période à venir.

En attendant 2024 et la conduite de différents projets d'organisation et d'évolution, je souhaite à l'occasion de la clôture du chapitre 2023 remercier le Président et l'ensemble de la gouvernance pour la richesse des échanges et débats qui ont animé nos différentes instances. Naturellement, les résultats enregistrés, et en particulier la qualité de l'accompagnement réalisé auprès des adhérents et des bénéficiaires, sont le fruit de l'engagement et de la disponibilité de l'équipe des intervenants, et notamment de M. Bastien FOMBON, que je tiens à souligner ici. Enfin, je remercie les entreprises adhérentes et le personnel sans lesquels l'ambition inclusive du Groupement ne serait pas concrétisée.



Pierre-Alain DARLES
Directeur Général



Le résultat d'exploitation 2023 est principalement le fruit de l'activité opérationnelle de mise à disposition.

Pour rappel en 2021 et 2022, le résultat économique s'était pour partie fondé sur des subventions d'exploitation en lien avec le développement de projets innovants. En 2023, une part beaucoup plus réduite est constatée au titre des subventions, dans le cadre de la finalisation de l'action de Promotion des Actions de Recrutement des Travailleurs Handicapés Avec un Groupement d'Employeurs (PARTHAGE), pour un montant de 7 430 euros. Soit un repli de 66% par rapport au montant valorisé en 2022.

Les produits d'exploitation sont ainsi majoritairement corrélés aux heures de mise à disposition facturées, soit 8 396 heures en 2023. Le chiffre d'affaires généré par l'activité de mise à disposition s'établit ainsi à hauteur de 244 600 euros, contre un réalisé de 248 800 euros par rapport à l'exercice précédent, traduisant ainsi une stabilité d'une année sur l'autre.

Cette stabilité de la facturation et du chiffre d'affaires correspondant est à mettre en perspective avec la nette progression du nombre de mises à disposition qui s'est ainsi établie à 78 en 2023, comme reporté dans le rapport d'activité, alors même que le Groupement d'Employeurs avait enregistré moins de 50 contrats en 2022.

Ce constat, en lien avec des durées de mise à disposition plus réduites, atteste de l'agilité du Groupement pour accompagner la flexibilité demandée par les adhérents, mais induit également une forme d'inertie. En effet, la situation obère pour partie la disponibilité pour le développement de l'activité au profit d'une charge administrative qui augmente avec la progression du nombre de mises à disposition (procédures de conventionnement avec les adhérents pour chaque mise à disposition, gestion des contrats de travail avec les salarié(e)s...).

Au total, et notamment du fait de la moindre part des subventions qui n'a pas été compensée par un développement de la facturation, le niveau de produits d'exploitation s'élève à 253 850 euros en 2023, soit un repli de l'ordre de -7,5%.

Parallèlement, les charges d'exploitation s'établissent à 267 375 euros. Le Groupement d'Employeurs enregistre ainsi une diminution du même ordre que les produits d'exploitation, soit -7.5%.

Le niveau des charges d'exploitation repose notamment sur les constats suivants :

- Un poste achats / services extérieurs maîtrisé (de 94 140 euros en 2022 à 61 108 euros en 2023, sous l'effet principalement de la structuration des ressources affectées au Groupement, et des délais de recrutement pour compléter l'équipe opérationnelle).
- Un poste salaires et traitements corrélé à l'activité de mise à disposition qui progresse mais de façon modérée (de 154 000 euros en 2022 à 169 000 euros en 2023)

- La prise en compte de créances douteuses, qui conduisent à une écriture pour provision de dépréciation de créances clients, pour un montant de 3 161 euros

Sur l'ensemble de l'activité d'exploitation, il convient de noter une progression de la marge brute sur l'activité.

Au terme de l'exercice 2023, le Groupement d'Employeurs enregistre au final un déficit de -16 690 euros, contre un déficit de - 14 910 euros l'année précédente.

L'intégration des produits ou charges exceptionnels conduit à une réduction du déficit, d'un montant de - 15 528 euros en 2023.

Un résultat qui traduit une légère amélioration de la situation économique par rapport à 2022, dont le déficit était de - 16 786 euros.

L'action du Groupement d'Employeurs fait assurément sens dans le contexte, parfois paradoxal, du marché du travail, et nous sommes attachés à concilier vulnérabilités et employabilité, engagement et adhésion. Je porte la conviction que la mission du Groupement et la qualité du service proposé permettront d'asseoir à terme le développement et l'équilibre économique de l'Association, et reflèteront aussi à l'avenir l'investissement et le professionnalisme des administrateurs et de l'équipe du GE HLR que je tiens à saluer.



Stéphane BENZONI
Treasurer



GROUPEMENT D'EMPLOYEURS HANDI LYON RHÔNE

NOS COORDONNÉES

213 rue de Gerland
Les Jardins d'Entreprises
Bâtiment F2
69007 Lyon

✉ bfombon@handilyonrhone.org

🌐 handilyonrhone.org/groupement-employeurs-hlr/

📞 04 37 53 01 30

Retrouvez toutes nos actualités et informations utiles sur notre site internet :
handilyonrhone.org/groupement-employeurs-hlr